



Melle, le 30 mars 2013

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### ATTENDRE... TOUJOURS ATTENDRE !

Après des années de démarches l'implication et la ténacité de Cimes ont enfin payé ! L'obligation de planter des arbres suite à la construction/extension de la station d'épuration sur le site il y a plusieurs années a enfin été respectée par l'industriel, c'est une première victoire.

Souhaitons qu'il en soit de même pour notre combat contre les odeurs nauséabondes qui empoisonnent quotidiennement la vie des Mellois.

800 d'entre eux avaient signé la pétition de CAMES : «0 PUE 0 M'VASSE» pour demander aux dirigeants du site industriel mellois de tout mettre en œuvre, rapidement, pour que cessent les nuisances olfactives. En effet, les mauvaises odeurs se propagent, bien souvent, dans notre jolie petite ville, détentrice des labels : «Petite Cité de Caractère», «eco maire» «ville sans pesticide» et «ville fleurie», bref une jolie petite cité qui aurait tous les atouts touristiques, dont une église classée au patrimoine mondial de l'UNESCO et où il pourrait faire bon vivre.

Une délégation de CAMES s'est rendue récemment sur le site de Rhodia Danisco afin d'être informée, entre autre, de la solution retenue pour arrêter ces nuisances et pour connaître la date de réalisation des travaux.

La solution passe par l'évolution de la STEP (station d'épuration) pour améliorer ses performances épuratoires en intégrant les évolutions réglementaires potentielles futures.

La validation de la société et de la solution retenue a été faite et un pilote industriel est en cours de réalisation sur le site. La durée des essais est de 5 mois à compter de mars 2013 (donc jusqu'à août) et il faudra ensuite obtenir un permis de construire. Il faut compter 12 à 18 mois de traitement administratif et de chantier. Entre la période d'essai, le permis de construire et les travaux, les Mellois devraient donc encore subir ces mauvaises odeurs pendant au moins 2 ans et encore, si les essais en cours se révèlent être concluants.

CIMES estime que les industriels ont également l'obligation de faire en sorte que tous les Mellois puissent vivre sans être indisposés par les nuisances en provenance du site. Nous savons que c'est possible puisque 2 entreprises ont proposé leurs solutions. Il y a quelques années, on nous disait que tout avait été essayé, nous savions que non et maintenant nous en avons confirmation. Aujourd'hui, on nous dit qu'on fait le nécessaire mais qu'il faudra du temps, beaucoup de temps.

Nous ne pouvons pas nous contenter de reports incessants. Pour pouvoir enfin respirer à plein poumon, CIMES et les Mellois demandent aux industriels d'accélérer le mouvement.

Pour CIMES, la Présidente  
Geneviève Paillaud